



Vraie de nature et de cœur

Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

C'est avec une immense fierté que je signe aujourd'hui mon premier « mot de la mairesse » des quatre prochaines années.

La forte majorité que vous m'avez accordée aux élections – 71,37 % – sur l'un des taux de participation les plus élevés au Québec, à 61,9 %, témoigne clairement que vous avez confiance en mon leadership.

En me reconduisant au poste de mairesse, vous avez également indiqué que vous adhérez à notre vision collective qui englobe des éléments qui font notre richesse : la protection de l'environnement, un milieu de vie attrayant, la participation citoyenne et l'engagement. Bref, que vous croyez au développement d'une véritable communauté.

La campagne électorale houleuse nous a appris que vous restez préoccupés par les besoins fondamentaux qui font partie de l'administration quotidienne de la municipalité, tels que les chemins, les poubelles et la police. À cet égard, sachez que tant les membres du conseil que ceux du personnel ont à cœur de vous fournir les meilleurs services qui soient au meilleur coût possible – mais toujours dans le contexte des exigences de plus en plus rigoureuses qui nous sont imposées par les niveaux de gouvernement supérieurs.

Lors des dernières élections, la moitié du conseil a été renouvelée. Bienvenue à Jean-Pierre Naud, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne. Avec Victor Dingman, Jean-Claude Duff et Isabelle Couture, nous ferons belle équipe et nous travaillerons ensemble dans le meilleur intérêt de tous.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas remercier mes ex-collègues du conseil, André G. Carrier, Robert Benoit et Jean Ranger, pour leur grande disponibilité, les employés pour leur dévouement inlassable et les bénévoles pour leur apport précieux. C'est ensemble que nous pouvons maintenir l'excellente qualité de vie dont nous jouissons, ici, à Austin.

Que la nouvelle année vous apporte santé, sérénité, prospérité, de petits plaisirs et de grandes joies... Et que votre bonheur soit durable.

maïresse

Profitez du temps des Fêtes pour retrouver votre cœur d'enfant et faire le plein de merveilleux moments en famille.



4^e trimestre 2017

Sommaire

Rapport de la mairesse	2-3
Enviro info	4
Science nature	5
Politique famille et aînés.....	6-7
Culture et patrimoine	8-9
Faits saillants.....	10
Échos administratifs.....	11-12
English Content (see reverse)	

Je suis très heureuse de vous présenter un exposé général de la situation financière de la municipalité d'Austin. Vous trouverez ci-dessous les résultats financiers pour l'exercice 2016, le dernier rapport des vérificateurs et les prévisions pour l'exercice en cours. Suivront la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport de la situation financière ainsi que la rémunération accordée aux élus. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance de la situation financière courante de la municipalité et des orientations générales du prochain budget.

États financiers 2016

Fonds d'administration Recettes et charges

Exercice se terminant le 31 décembre 2016

REVENUS	Budget	Réalisation
Revenus de fonctionnement	3 851 030 \$	4 178 163 \$
Revenu d'investissement	0 \$	49 868 \$
Total des revenus	3 851 030 \$	4 228 031 \$
CHARGES		
Charges	3 842 727 \$	3 924 956 \$
Excédent de l'exercice	8 303 \$	303 075 \$
moins Revenus d'investissement	0 \$	- 49 868 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	8 303 \$	253 207 \$
Conciliation à des fins fiscales	- 8 303 \$	13 761 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	266 968 \$

Prévisions pour l'exercice en cours

Revenus

Taxe foncière générale	2 815 859 \$
Taxes sur une autre base (compensation, tarification)	711 137 \$
Compensations tenant lieu de taxes	21 115 \$
Transferts	143 780 \$
Services rendus	129 277 \$
Imposition de droits	390 600 \$
Autres revenus	79 111 \$
Total	4 290 879 \$

Charges

Administration générale	786 616 \$
Évaluation	51 539 \$
Quotes-part MRC (administration générale)	124 286 \$
Sécurité publique	962 594 \$
Voirie et transport	683 968 \$
Hygiène du milieu et protection de l'environnement	542 244 \$
Santé et bien-être	25 673 \$
Aménagement, urbanisme et développement	178 376 \$
Loisirs et culture	175 597 \$
Frais de financement	69 511 \$
Total des charges	3 600 404 \$
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	690 475 \$

Conciliations à des fins fiscales

Remboursement de la dette à long terme	- 393 200 \$
Activités d'investissement (immobilisations)	- 100 453 \$
Affectations de surplus	34 000 \$
Fonds de roulement	- 18 000 \$
Total	- 477 653 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	212 822 \$

Contrats

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ (taxes de vente comprises)

Avizo experts-conseil	88 208,02 \$
Préparation de plans et devis, étude, surveillance des travaux de réhabilitation des chemins North-Millington	
Enviro5	78 547,75 \$
Vidange des fosses septiques	
Excavation Stanley Mierzwinski	444 381,08 \$
Déneigement, travaux en période de dégel, entretien voirie	
Germain Lapalme et Fils	1 823 328,42 \$
Travaux de réhabilitation des chemins North-Millington, nivelage, travaux divers	
Les Entreprises Aljer	58 223,94 \$
Travaux de réhabilitation de l'environnement, secteur du Lac-des-Sittelles	
Me France Poulin	52 271,98 \$
Acquisition du 150 ch. Millington	
Ressourcerie des Frontières	35 589,41 \$
Tonnage excédentaire 2016, entente 2017 – collecte des encombrants et articles ménagers	
Sani-Estrie	233 246,59 \$
Collecte et transport des matières résiduelles	
Somavrac C.C.	39 723,77 \$
Achat et épandage d'abat-poussière	

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclu avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

Aréo-Feu	71 054,23 \$
Habits de pompier, caméra thermique, pompe portative, fournitures de sécurité incendie	
Calhoun Super Structures	36 402,25 \$
Structures pour abris des abrasifs de voirie, chemins North et Lac-Nick	
Excavation Richard Bouthilllette	25 832,14 \$
Travaux nécessitant une pelle sur roues (réfection de chemins, travaux en période de dégel, nettoyage de fossés et bermes)	
Monty Sylvestre	41 995,62 \$
Conseillers juridiques	
Perrier experts-conseils	36 821,52 \$
Forage d'un nouveau puits	
RAPPEL	25 781,60 \$
Suivi de la qualité des eaux de 8 lacs, réhabilitation de l'environnement dans le secteur du Lac-des-Sittelles, projets divers	

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., comptables agréés, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de municipalité de Austin et du partenariat auquel elle participe au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération des élus

Pour l'année 2017, le salaire de base à la fonction de mairesse est de 32 038,29 \$ et celui rattaché à la fonction de conseiller de 10 679,43 \$. L'allocation annuelle de dépenses à la fonction de mairesse est de 16 019,15 \$ et celle rattachée à la fonction de conseiller est de 5 339,72 \$.

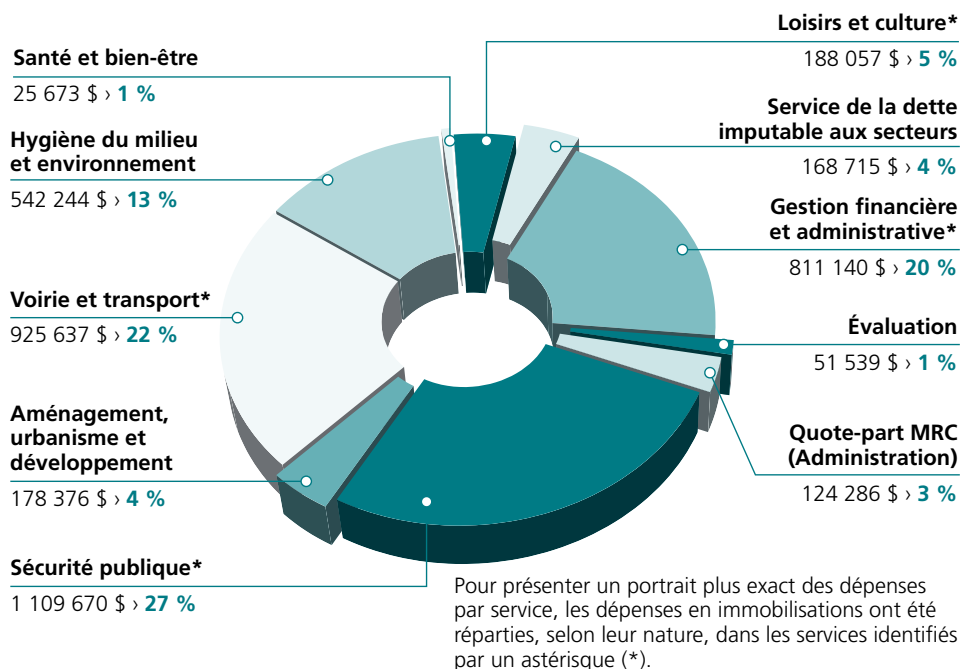
Le salaire de base versé par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog (MRC) à la fonction de mairesse pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil se chiffre à 7467,42 \$ pour l'année 2017. Ce montant comprend la participation au comité administratif et au comité consultatif en développement durable de la MRC.

Le salaire de base versé par la Régie de police de Memphrémagog à la fonction de conseiller pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil d'administration devrait se chiffrer autour de 1 650 \$ pour l'année 2017.

Situation financière courante

Selon les données dont nous disposons sur les activités financières au 31 octobre, nous prévoyons en 2017 des revenus de fonctionnement totalisant 4 290 879 \$ et des dépenses et affectations se chiffrant à 4 078 057 \$. Le présent exercice devrait donc se conclure par un excédent d'environ 212 822 \$, excédent qui s'explique d'une part, par des entrées de fonds supérieures à celles budgétées (imposition de droits de mutation [226 200 \$], subventions [30 780 \$] et autres revenus [38 000 \$]) et d'autre part, par un contrôle serré des charges.

La municipalité reste en excellente santé financière.



Orientations générales pour 2018

Le conseil ne prévoit aucun investissement majeur en 2018.

Du côté du réseau routier, le conseil attendra la mise en œuvre du nouveau Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) s'échelonnant sur 2019-2023 pour poursuivre les travaux sur l'axe North-Millington. La municipalité sera alors de nouveau admissible à une aide financière d'environ 760 000 \$. Les travaux envisagés – soit la correction et le pavage du chemin North de l'intersection Hopps jusqu'à la Route 112 ainsi que le pavage du tronçon North/Millington – sont actuellement évalués à 1 621 563 \$. Par conséquent, seules des interventions ponctuelles d'amélioration seront faites au cours de l'année 2018.

Notre quote-part à la Régie de police de Memphrémagog augmentera de 17 672 \$, ce qui représente un taux de 2,73 %. La hausse s'explique principalement par les augmentations de salaire.

Pour ce qui est du plan d'action stratégique, des dépenses modestes seront engagées pour mettre en œuvre les quelques dernières initiatives qui avaient été inscrites au plan d'action 2012-2017. Ces initiatives sont indiquées dans le bilan que la municipalité vous a fait parvenir en juin dernier.

Remarque importante

Si un aspect particulier des finances ou de l'administration de la municipalité vous intéresse, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat. Il s'agit d'information publique à laquelle vous avez accès. Par ailleurs, vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil, des règlements en totalité ou en partie et d'autres renseignements sur la vie municipale sur le site Web à l'adresse www.municipalite.austin.qc.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Nathalie Noël, coordonnatrice et inspectrice en environnement, à n.noel@municipalite.austin.qc.ca ou au 819-843-2388.

Sapin, sapin, dis-moi qui est le plus vert!

Le sapin artificiel ou le vrai sapin?

L'empreinte de carbone du sapin artificiel est trois fois plus importante, relativement aux changements climatiques et à l'appauvrissement des ressources naturelles, que le vrai sapin. Pour que votre arbre artificiel devienne écologique, il faudrait que vous le gardiez plus de 20 ans. Le sapin naturel est donc l'option à privilégier. Tout au long de sa vie, l'arbre naturel emmagasine du CO₂ et purifie l'air tout en fournissant du travail aux producteurs locaux. De plus, après les Fêtes, il pourra être récupéré lors de la collecte du 8 janvier 2018. Vous aurez l'occasion de lui donner une deuxième vie, il sera déchiqueté et retourné à la terre.

Le recyclage et plus

En octobre dernier, nous apprenions que la Chine fermait ses portes à une partie des matières recyclables <https://goo.gl/xUFa7s> (source : *Le Devoir*). Cette situation représente une occasion pour les centres de tri du Québec de trouver d'autres façons de faire pour recycler les matières qu'ils reçoivent. De notre côté, en tant que citoyens, nous pouvons aussi faire notre part pour faciliter la transition.

Le principe des 3RV - **R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**ecyclage et **V**alorisation - est plus pertinent que jamais! En repensant notre façon d'acheter et de jeter, nous pouvons réduire considérablement les matières que nous mettons dans notre bac de recyclage et ailleurs.

Rappelez-vous, le déchet qui a le moins d'incidence sur l'environnement est celui qu'on ne produit pas! Avant d'acheter ou de jeter, voici quelques questions que nous devrions prendre l'habitude de nous poser :

- En ai-je vraiment besoin?
- Est-ce que je peux le réutiliser, le recycler, le réparer ou le composter? Évitez les produits à usage unique (jetables).
- Est-ce durable? Privilégiez les produits de qualité (évitez les Dollorama de ce monde!)
- Puis-je acheter en vrac, en plus grande quantité ou peu emballé? Évitez les portions individuelles et les sacs de plastique.
- Est-ce un produit local? En achetant local, on réduit le transport et donc les émissions de gaz à effet de serre.

Rappel

Durant les fêtes et en tout temps, prenez soin de disposer vos matières résiduelles aux bons endroits. En cas de doutes, visitez le site abcdubac.com de la MRC, la section « Ça va où? » du site recupetrie.com ou notre Guide du bon débarras!

Déco écolos

Laissez aller votre imagination! Bricoler ses propres décorations et parcourir la maison à la recherche de trésors tels que de vieux bijoux ou des toutous peut être très amusant et une source de fierté pour les petits (et les grands). Les articles naturels - cocottes de sapin, fruits séchés, bâtons de cannelle ou petites branches - peuvent être très bien agencés pour donner un aspect unique à votre sapin.

Privilégiez les guirlandes lumineuses munies d'ampoules DEL, elles sont moins énergivores que les ampoules classiques. Certaines sont même alimentées à l'énergie solaire! Et n'oubliez pas, vos décors de l'année dernière conviennent encore parfaitement!



©123RF Stock Photo : brezina et oksix

Échantillonnage de l'eau potable à la maison

Selon la Direction de la santé publique, l'eau de votre puits peut être bonne au goût, incolore et inodore et tout de même comporter des risques pour votre santé. Les bactéries et les substances chimiques toxiques sont si petites qu'elles ne diminuent pas nécessairement l'aspect esthétique de l'eau. C'est pourquoi il est recommandé de faire analyser votre eau deux fois par année, au printemps et à l'automne. Vous pouvez commander votre trousse d'analyse personnalisée à l'adresse suivante : www.labenvironex.com/boutique. Pour toute question, vous pouvez communiquer directement avec le laboratoire par téléphone au 1-877-977-1220 ou par courriel info@labenvironex.com

Nota : Pour des raisons administratives, Environex n'offre plus de boîtes d'échantillonnage à l'hôtel de ville.

Cohabiter avec la faune

Collaboration de Jean-Claude Duff

Maudits chevreuils qui mangent mes cèdres et mes fleurs printanières! Sales rats qui vident mes poubelles! Sacrés écureuils qui vident et brisent mes mangeoires d'oiseaux! Damné pic bois qui me casse les oreilles à 5 h du matin! Satanés castors qui rongent mes beaux arbres et construisent des barrages qui font inonder mon terrain! Vilaines outardes qui défèquent partout!

Autant de petits drames quotidiens qui viennent avec la vie à la campagne. Décidément, la faune locale prend ses aises. Il faut dire qu'elle était là bien avant nous. Comme son éradication n'est pas une option, comment s'en accommoder et limiter les dégâts?

Suite d'un premier article paru au printemps dernier.

Écureuil

L'écureuil est très malin et il a de nombreux tours dans son sac.

- Comme il craint les chouettes, placez de fausses chouettes à côté des mangeoires d'oiseaux.
- Utilisez des mangeoires anti-écureuils spéciales, qui sont généralement très efficaces.

Pic bois

Le pic tambourine sur des surfaces (bois, pièces de métal) qui ont une forte résonance pour délimiter son territoire. Ce comportement ne dure que pendant la période de reproduction (d'avril à juin).

- Étalez de la vaseline ou installez un grillage à l'endroit où le pic tambourine.

Castor

- Protégez vos arbres en plaçant un écran ou un revêtement à la base.
- Les méthodes répressives (trappage, relocalisation ou démantèlement des barrages) ont pour but de supprimer l'activité ou le résultat de l'activité du castor dans un site donné. Elles sont généralement appliquées de manière réactive face aux contextes d'urgence. Appelez la municipalité si vous avez besoin d'aide.

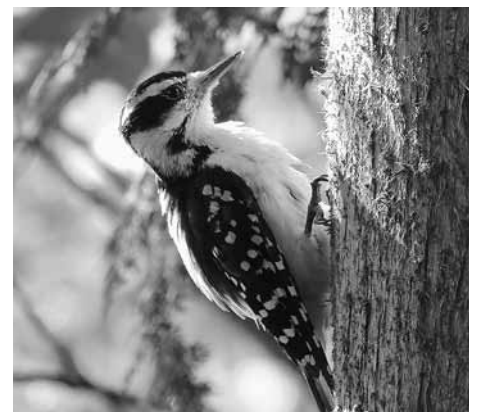
Bernache

On la trouve aux abords des plans d'eau. Elle se nourrit de céréales, de nouvelles pousses, de racines, de tubercules ainsi que de roseaux provenant de la végétation aquatique.

- Maintenez une bande riveraine de plusieurs mètres autour du plan d'eau pour empêcher la bernache de passer du sol à l'eau.
- Coupez le gazon moins souvent autour du plan d'eau. Vous priverez la bernache de l'un de ses mets favoris : les jeunes pousses de gazon tendre.
- Installez des effaroucheurs, comme des petits drapeaux sur l'eau que le vent fera virevolter ou faux coyotes, son principal prédateur, en bordure du plan d'eau.

Conclusion

Les solutions proposées ne sont pas toujours simples, mais elles sont efficaces. Renseignez-vous sur les animaux, leurs mœurs, leurs nourritures, leurs habitats. Vous les comprendrez mieux et vous apprendrez peut-être à accepter les inconvénients qu'ils occasionnent. La tolérance pourrait s'avérer la meilleure solution.



Photos : Jean-Claude Duff

Renseignements additionnels :

jardinierparesseux.com
www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/importuns

Les dossiers concernant la politique de la famille et des aînés, la municipalité amie des enfants, les saines habitudes de vie et le développement communautaire relèvent de Blanche Paquette, agente de développement communautaire. Pour tout complément d'information, appelez-la au 819-560-1822 ou écrivez-lui à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Pour être Austinien à tout âge!

Notre politique de la famille et des aînés « en mode action »

Au moment où vous lirez ces lignes, les membres du comité de suivi auront assisté à une quatrième et dernière rencontre de l'année pour faire le bilan et discuter des objectifs de 2018.

Lancée au début de l'année, notre politique de la famille et des aînés (PFA) porte déjà ses fruits. Les objectifs réalisés favorisent directement les Austinien de tout âge. En voici quelques exemples.

Axe santé, sécurité et soutien communautaire

En vertu d'une entente avec Ressources-Relais Memphrémagog, Annabelle Lalumière-Ting, travailleuse de proximité, est allée à la rencontre de nos aînés. Elle les a informés des services qui pourraient les aider à rester le plus longtemps possible dans leur domicile.

Ce projet-pilote a révélé que la situation des citoyens rencontrés ne nécessitait pas d'intervention urgente – ce qui est une excellente nouvelle en soi! – et que la majorité de ceux qui ont des besoins reçoivent déjà les services nécessaires du réseau public.

Les Sentinelles d'Austin

Les Sentinelles, c'est une nouvelle équipe qui a pour mission de soutenir les proches aidants, c'est-à-dire les personnes qui s'occupent d'un proche, d'un voisin ou d'un ami en perte d'autonomie. Ces personnes, on le sait, arriveront à un point où elles auront elles-mêmes besoin d'un coup de main, d'un moment de répit.

Nos Sentinelles sont inscrites au Centre d'action bénévole (CAB) Magog, dont relève Austin. Mme Michelle Jacques est notre bénévole pivot auprès du CAB. Elle veille à ce que les procédures soient adaptées au service de soutien des proches aidants et que les limites de capacité d'intervention des bénévoles soient respectées.

Vous pouvez rejoindre l'équipe des Sentinelles en composant le 819-843-8138, poste 205, en précisant que vous êtes d'Austin.



Alain Godbout, Michelle Jacques et Lili Trachy, ainsi que France Corriveau et Renée Bourque (absentes sur la photo) font partie de l'équipe de soutien aux proches aidants.

Au fil des demandes, nous pourrions organiser notre collaboration avec le CAB pour des services de répit, de transport, de rencontre amitié, de popote roulante et autres.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins ou ceux d'un proche!

Axe Attraction et rétention des jeunes familles

L'accréditation **Municipalité Amie des enfants** a nécessité un examen approfondi des actions qui sont déjà en place à Austin pour favoriser nos jeunes. Aussi, nous avons cerné les actions à développer pour que nos jeunes s'épanouissent et grandissent en santé et en sécurité. Des moyens ciblant les enfants viennent s'ajouter aux actions entreprises avec les familles.

Par ailleurs, la municipalité a signé le pacte de la Société pour un monde digne des enfants. Ce faisant, elle s'est engagée à respecter la dignité de tous les enfants, à leur assurer un bon départ dans la vie en priorisant sur notre territoire, un milieu de vie qui favorise leur bien-être, leur santé et leur sécurité.

La Société pour un monde digne des enfants est présidée par M^{me} Sylvie Des Roches, l'une de nos concitoyennes. Elle siègera avec d'autres bénévoles à un sous-comité du comité de suivi PFA qui travaillera particulièrement à un sentier des droits des enfants. À suivre.

Plan d'action PFA 2017-19 accessible à <https://goo.gl/ZiGVgm>



Saines habitudes de vie

Lors de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre dernier, la municipalité a reçu un certificat en Saines habitudes de vie.

M^{me} Isabelle Merceica, coordonnatrice de Memphré en mouvement, partenaires pour les 0-17 ans, a souligné six initiatives qui nous ont valu le certificat : camp de jour actif, ateliers culinaires, jardin éducatif, politique familiale, signature de la charte saines habitudes de vie et coffre à jouets communautaire.

Dans sa brève allocution, elle a rappelé que les parents ne peuvent assumer seuls l'éducation de leurs enfants. « Il faut tout un village pour élever un enfant, dit l'adage... mais dans des cas particuliers, cet adage est encore plus important et indispensable... ». À preuve, quelques statistiques révélatrices :

- Dans la MRC de Memphrémagog, près de 32 % des enfants entrent à l'école, insuffisamment prêts dans au moins une sphère de leur développement, ce qui a une incidence directe sur leur futur parcours scolaire et sur leur réussite - c'est le deuxième pourcentage le plus élevé en Estrie.
- Pour la commission scolaire anglophone, le pourcentage est de 45 %. Autrement dit, pour quatre enfants anglophones dans la municipalité, deux ont des risques importants de manquer leur scolarité.
- Dans notre MRC, 10 % des familles ayant des enfants vivent sous le seuil de pauvreté.
- Pour les 0-5 ans, notre MRC se distingue pour son nombre de signalements à la DPJ : 18,6 pour 1000 contre 15,9 pour 1000 en Estrie.
- 53,9 % des enfants de notre MRC vivent dans une famille comportant un facteur de risque socio-économique ou plus (ce qui nous place au troisième rang en Estrie).

Parents en action

Le groupe PARENTS EN ACTION démarrera le 16 janvier à Magog

Quatre volets seront explorés lors de la formation :

- Croque la vie : saine alimentation, habiletés culinaires
- On sort, on bouge : vie active, activité physique
- Je maintiens une vie équilibrée : organisation familiale, gestion du stress
- Mon projet, mon avenir : connaissance et confiance en soi, orientation

Informez-vous des modalités de la formation et des critères d'admission auprès de Manon Paradis au 819 843-3007 au poste 225. Il reste des places!

Projet SacAmi

Le projet SacAmi est un nouvel outil de développement des habiletés sociales des tout-petits réalisé et rendu disponible grâce à Memphré en Mouvement et ses partenaires.

En quoi ça consiste?

En CPE, tous les enfants âgés de 3 à 5 ans recevront, à tour de rôle, un sac à dos contenant deux activités ludiques et un livre pour enfant à apporter à la maison. Il y a quatre sacs à dos (également offert en version anglaise), chacun abordant une thématique différente : entrer en contact avec les autres, les émotions, le contrôle de soi et la résolution de difficultés.

Les CPE partenaires

Les CPE Chapeau de paille, La Pleine Lune, Jardin de Fanfan, Le Petit Dragon Imaginaire, L'Univers des petits Memphrémagog et L'Enfant-Do participent au projet.

Économie collective

Une école « démontable » s'installe dans les locaux du pavillon Charles-Leblanc d'Orford Musique.

« Il fallait sortir des sentiers battus, penser en dehors du cadre pour développer un tel projet, optimisant nos ressources et nos équipements » dit Sylvie Gauvreau, directrice de l'école secondaire Montessori, citoyenne d'Austin et mère d'Alexandre et Rosalie.

Le jumelage des deux institutions permettra d'offrir des locaux parfaitement adaptés aux jeunes dans l'environnement extraordinaire qu'est celui du parc national du Mont-Orford. De plus, les jeunes musiciens de l'académie pourront acquérir leurs connaissances musicales à l'intérieur du programme pédagogique au même endroit. La coop étudiante, la rambarde transformée en mur végétal, le « gymnase » en plein air et la médiathèque sont quelques-uns des éléments conçus en collaboration avec les jeunes.

À l'an quatre du programme secondaire, 60 jeunes sont inscrits pour une capacité d'accueil de 72. Ce programme comprend aujourd'hui deux pédagogies supplémentaires complétant celle de Maria Montessori, qui est plutôt une didactique, une philosophie de l'enseignement précise la directrice. Sylvie Gauvreau poursuit : « L'influence finlandaise vient à son tour diminuer le nombre d'élèves par classe, miser sur la luminosité des espaces d'enseignement et de socialisation, qui se veulent multidisciplinaires. S'ajoute à cela le SEBIQ (bac international) où l'éducation devient un moyen de tolérance et de paix où s'appliquent des valeurs d'interdisciplinarité, d'action bénévole et d'apprentissage des langues. Cette dernière exige que les professeurs soient très qualifiés et en ce sens, ceux-ci possèdent souvent un cumul de plusieurs compétences et formations universitaires. »

Soirées passion

Collaboration : Louise Blain

Saisissez ces occasions de rencontrer d'autres passionnés et de développer des affinités! Salle communautaire de l'hôtel de ville à 19 h

Vendredi 19 janvier

Les soirées passion reviennent avec une soirée cabaret. Jean-Claude Duff et Lucie Maurer ont soigneusement préparé une rétrospective de chanteurs francophones européens. Vous serez charmés de retrouver les airs des Aznavour, Fugain, Cabrel, Trenet, Ferrat et plusieurs autres. Apportez vos boissons, grignotines et voix! Les places étant limitées, il est préférable de réserver les vôtres en écrivant à soirees-passion@hotmail.com

Rendez-vous un petit peu plus tôt, à 18 h, pour assister au vernissage de l'exposition « Femme sur son chemin » de Gisèle Voyer.

Vendredi 16 février

M. Yves Trudeau vous invite à une soirée passion généalogie. Ce sera un voyage dans le temps, au fil des découvertes, sur ceux qui nous ont précédés. Vous apprendrez comment utiliser les informations personnelles dont vous disposez (photos de famille, faire-part de mariage, de naissance, etc.) et regrouper vos recherches dans un logiciel sur votre ordinateur. Et pourquoi ne pas les partager ensuite avec votre famille et vos amis sur Internet!

Le vendredi 16 mars

M. Serge Wagner animera une soirée passion histoire. Précisions à venir.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent proposer un thème et partager leur passion en toute convivialité. Appelez Louise Blain au 819 847-4193 ou écrivez à soirees-passion@hotmail.com.



Bottin des produits et services

En 2017, une refonte du volet commercial du bottin a permis de mettre à jour et de publier 70 offres de service et commerces à Austin.

Pour 2018, nous préparons une refonte du volet communautaire. Vous êtes donc invités à proposer des services, de l'entraide ou des intérêts communs (achats de groupe, chaîne de lecture ou offre de covoiturage pour ne mentionner que ceux-là!).

Écrivez à bottin@municipalite.austin.qc.ca ou communiquez avec l'agente de développement communautaire au 819-560-1822.

Surveillez les feuillets mis à jour dans l'envoi du compte de taxes en février!

Nos bénévoles créateurs de richesse



Plusieurs nouveaux bénévoles contribueront à créer de la richesse dans notre municipalité en 2018. Ils arrivent à différents comités par le truchement d'autres bénévoles, le plus souvent lors de réunions. Le conseil nommera officiellement les membres des comités communautaires en janvier. Le moment est donc parfaitement choisi pour faire part de vos intérêts!

Des besoins en transport accompagnés pointent toujours à l'horizon. Nous envisageons la possibilité de former une banque de chauffeurs occasionnels. Faites-nous connaître votre opinion ou vos disponibilités!

Bienvenue à vous tous et mille mercis déjà pour votre contribution à notre qualité de vie!

Départs

Le comité culturel remercie chaleureusement sa présidente, Madeleine Saint-Pierre, pour ses nombreuses années de dévouement. Grande dame de la culture, Madeleine a chapeauté maints événements culturels, tout en entretenant une passion pour le patrimoine. D'ailleurs, elle continuera à assouvir sa passion en rejoignant le Conseil local du patrimoine pour participer aux initiatives de conservation et de mise en valeur de nos lieux et personnalités historiques.



Autre départ à souligner, Denise Breton, trésorière. Denise a tenu les cordons de la bourse avec grande rigueur en plus de prêter mains fortes à tous les événements culturels et notamment à l'organisation des premières expositions dans la salle communautaire.

C'est une grande page qui se tourne au comité culturel. Un immense merci à Madeleine et à Denise! Bienvenue à tous ceux qui veulent apporter au comité un nouveau souffle, de nouvelles idées et de nouvelles collaborations!

20 trésors culturels

Nous vous invitons à partir à la découverte de ces joyaux, recensés dans dizaines de municipalités du Québec culturel à l'aide d'une carte interactive.

Les 20 trésors culturels d'Austin sont maintenant en ligne : www.journeesdelaculture.qc.ca/20-tresors-culturels/estrie.html

Parc Chagnon-Shonyo

Lors de sa réunion le 5 décembre dernier, la Commission de toponymie du Québec a officialisé le nom Parc Chagnon-Shonyo sur le territoire de la municipalité. Le parc se situe à la limite nord de l'ancien canton de Bolton, où passe la route 112.



Au fil des ans, le secteur a porté différents noms : Bolton-Forest, Shonyo-Neighborhood, Orford-Lake, puis Mont-Orford. L'appellation « Chagnon-Shonyo » rappelle la situation du parc, au pied d'une montagne qui a porté les deux noms : « Shonyo », du nom des frères Chagnon (pionniers dans la région au début du 19^e siècle), anglicisé Shonyo par les voisins unilingues anglophones; « Chagnon », nom officiel imposé par Québec en 1916 (qui francise alors plusieurs noms anglais et amérindiens), alléguant que Shonyo était une « corruption du nom français Chagnon ».

Les premiers occupants sont longtemps isolés, vivant d'agriculture, d'élevage et de foresterie. En 1877, le train Waterloo-Magog désenclave enfin la région, ouvrant la voie au commerce agricole et forestier... de même qu'aux touristes attirés par la beauté des lieux et par la chasse et la pêche.

En 1922, la nouvelle Route 1 (Montréal-Sherbrooke), puis son accessibilité améliorée l'hiver à la fin des années 1940, solidifie la vocation récréotouristique du secteur. Une station de ski est aménagée sur le flanc du mont Chagnon. Apparaissent bientôt cabines, motels, restaurants et salles de danse.

Toutefois, la congestion de la Route 1 limite le développement. En 1964, l'ouverture du tronçon de l'autoroute 10 entre Montréal et Magog améliore l'accessibilité et contribue au développement progressif d'installations de golf et de ski d'envergure dans le parc national du Mont-Orford.

S'ensuit un boom démographique et immobilier dans tout le secteur : les gens se construisent des chalets, puis des résidences secondaires. Séduits par la qualité de vie, bon nombre s'installent bientôt en permanence.

Merci à Serge Wagner pour son travail de recherche sur la famille Shonyo et sur l'histoire du secteur.

Messe de Noël

Le 25 décembre, l'abbé Bernard Mutombo célébrera la messe de Noël à 11 h le matin à l'église St-Austin.

Contribution volontaire annuelle

La Contribution volontaire annuelle (CVA) est la période intensive de sollicitation qui vise à rejoindre le plus grand nombre possible de familles, les sensibiliser aux changements et aux besoins de l'Église d'aujourd'hui.

Lettre de la Fabrique de la paroisse Saint-Austin

1^{er} décembre 2017

Avec l'arrivée de l'Abbé Bernard Mutombo, le temps est venu pour nous de réviser nos finances. Nous aurons maintenant un salaire à payer plus les frais pour notre prêtre, ce qui représente 687,94 \$ par mois.

Pour l'année 2017, les frais encourus pour le fonctionnement de la paroisse se détaillent comme suit :

Salaire à payer	1 529,67 \$
Cotisations diocésaines	672,71 \$
Assurances	2 488,00 \$
Chauffage et électricité	5 137,00 \$
Entretien de l'église	2 080,43 \$
Autres dépenses (hosties, Prions, vin)	353,47 \$
Entretien du cimetière	2 600,00 \$
Total	14 861,28 \$

Les revenus tirés des différentes activités s'élèvent à 10 156,30 \$.

Nous avons donc un déficit de 4 704,98 \$.

Parce que, personnellement, je me sens responsable de la survie de ma paroisse, je me tourne vers vous dans l'espoir de recueillir des fonds pour notre communauté chrétienne à Austin. Tout don sera apprécié, mais nous recommandons une contribution volontaire de 200 \$ par famille.

La contribution volontaire est déductible d'impôt et nous vous ferons parvenir, sur demande, un reçu pour fins fiscales. PRENEZ NOTE QU'AUCUN REÇU NE POURRA ÊTRE ÉMIS APRÈS LE 31 DÉCEMBRE POUR L'ANNÉE 2017, car nous devons produire les états financiers au début de janvier 2018.

Il ne vous reste donc plus que quelques jours pour faire votre contribution!

Vous pouvez faire parvenir votre chèque à l'ordre de : Paroisse Saint-Austin, 1 chemin Millington, Austin, JOB 1B0.

Il va sans dire que la communauté paroissiale d'une petite municipalité est très importante même si de nos jours, elle n'a plus le pouvoir de décision qu'elle avait autrefois. Cependant, elle a aussi des obligations financières à rencontrer pour demeurer active et disponible à tous ses paroissiens.

Merci à l'avance de votre générosité.

*Pauline Carmel
Trésorière*

Faits saillants des séances du conseil

Faisant suite à la demande de plusieurs citoyens, nous publions ici un sommaire des principales décisions prises par le conseil ces trois derniers mois. La version intégrale des procès-verbaux est accessible en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

Remarque : il importe de noter qu'en cas de divergence, c'est le procès-verbal qui a précedence.

Septembre

- Approbation des comptes payés (1 388 404,72 \$) et à payer (137 605,59 \$).
- Contrats à Paysagement L'unik pour le déneigement 2017-18 des immeubles municipaux (1 730 \$), de l'accès à la station de communication à l'ex-Centre Butters et des bornes sèches sur les chemins des Cerfs, Nicholas-Austin et Millington (1 550 \$).
- Contrats à Martin Thibodeau pour le déneigement 2017-18 de la caserne nord (661 \$), du stationnement de la route 112, de six bornes sèches et de glissières de sécurité à deux endroits (4 868,86 \$).
- Contrat à Philip Stone pour le déneigement 2017-18 des chemins Bishop, Bryant's Landing (stationnement et quai), Patterson (aire de virage compris) et Dufresne (17 205,87 \$).
- Versement de 98 543 \$ à Germain Lapalme et Fils pour les travaux de réhabilitation réalisés sur les chemins North et Millington en date du 30 août.
- Adoption du règlement n° 17-454 décrétant la réalisation de travaux de réhabilitation de l'environnement du Lac-des-Sittelles et décrétant une taxe spéciale pour en acquitter le coût.
- Renouvellement de l'entente intermunicipale d'activités de loisirs avec l'école du Val-de-Grâce, au coût de 18 \$ par élève.
- Adjudication du contrat pour la collecte mécanisée et le transport des matières résiduelles pour les années 2018, 2019 et 2020, à Sani-Estrie, au coût de 711 000,75 \$, taxes comprises.

Octobre

- Adjudication du refinancement du solde de 234 400 \$ relatif au règlement d'emprunt n° 11-384 à Financière Banque Nationale selon les modalités suivantes : emprunt remboursable sur 5 ans (de 2018 à 2022), moyennant un taux d'intérêt annuel de 2 %, 2,25 %, 2,50 %, 2,75 % et 3,0 % respectivement.

- Confirmation de l'option de renouvellement du contrat de la directrice générale et secrétaire-trésorière et report de l'échéance à 2019.
- Octroi d'un don de 766 \$ à Centraide Estrie.
- Approbation du budget révisé de l'élection générale du 5 novembre 2017, au montant de 20 515 \$.
- Acceptation de l'offre de services de Lotus Marketing pour la refonte du site Web de la municipalité, au montant de 11 700 \$ (taxes en sus) et pour l'hébergement du site au coût mensuel de 15 \$.
- Approbation des comptes payés (246 932,48 \$) et à payer (90 137,35 \$).
- Autorisation de versement de 27 802,38 \$ à Germain Lapalme et Fils pour les travaux de réhabilitation chemins North et Millington en date du 28 septembre.
- Adoption du règlement n° 17-455 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construire n° 16-434 (modification de la définition « adjacent à une rue »).
- Remerciements au comité culturel d'Austin, au conseil local du patrimoine et au regroupement des artistes d'Austin, pour l'organisation des activités à l'occasion du Samedi culturel, ainsi qu'à M^{me} Françoise Hamel-Beaudoin, à M. Gordon Bryant Jr. et à la famille de Barry Phaneuf, pour leur travail de préservation et de mise en valeur du patrimoine d'Austin.
- Autorisation du dépôt d'une demande de subvention au Fonds de développement de l'offre touristique des Cantons-de-l'Est pour l'aménagement d'un sentier de raccordement entre le stationnement du parc Chagnon-Shonyo et les sentiers du parc national du Mont-Orford et des Sentiers de l'Estrie.
- Autorisation d'émission d'un appel d'offres pour la vidange périodique des fosses septiques en 2018-2019-2021-2022 et le transport et le traitement des boues.

- Autorisation de signer le renouvellement de l'entente avec la Ressourcerie des Frontières pour la collecte, le transport et la valorisation des encombrants et autres articles ménagers en 2018.
- Octroi d'une commandite de 400 \$ à l'organisme sans but lucratif d'Austin, Les Enfants GIOIA, en appui à son spectacle-bénéfice du 25 novembre.

Novembre

- Acceptation de l'ajustement qui a été recommandée par Raymond Chabot Grant Thornton – Ressources Humaines, suite à la réalisation d'une enquête salariale mandatée par le conseil en janvier 2017.
- Autorisation d'achat des formulaires de comptes de taxes 2018 et autre papeterie, au montant de 5 108,34 \$.
- Approbation des comptes payés (192 19,27 \$) et à payer (517 147,82 \$).
- Don de 1 000 \$ à l'Association des pompiers volontaires d'Austin pour couvrir une partie des dépenses de leur fête de Noël.
- Acceptation de la soumission de Construction Francis Bernier, au montant de 10 780 \$ (taxes en sus), pour l'aménagement de la structure à membrane devant abriter les abrasifs sur le chemin du Lac-Nick.
- Octroi d'une aide financière de 5 000 \$ à Corridor Appalachien pour défrayer une partie des coûts d'un projet de conservation dans le secteur névralgique du corridor faunique Austin-Orford.
- Acceptation de l'offre de services de M. André Lauriault pour l'entretien de la patinoire en 2017-2018, au taux horaire de 13 \$, jusqu'à concurrence de 6 000 \$.
- Adjudication du contrat de quatre ans pour la vidange périodique des fosses septiques et le transport et traitement des boues à Enviro5, au montant de 432 479,65 \$, taxes comprises.

Appel de candidatures pour une vacance au CCU

Le conseil municipal est actuellement à la recherche d'un citoyen pour pourvoir une vacance au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Le CCU est un comité que la municipalité a l'obligation de mettre en place en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Il est formé de quatre citoyens et de deux élus de la municipalité, tous nommés par résolution du conseil. Il se réunit une fois par mois, le lundi matin.

Le CCU a pour mandat de donner son avis pour l'approbation des demandes de dérogations mineures et l'application des différents règlements d'urbanisme : règlements normatifs (zonage, lotissement, construction et émission des permis), PPU (plan particulier d'urbanisme), PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale), PPCMOI (projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble), PAE (plan d'aménagement d'ensemble), UC (usage conditionnel). Il peut aussi être appelé à donner des avis relatifs à l'application de différentes lois, dont la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Le CCU est chargé d'analyser les demandes de projets des citoyens et de recommander au conseil leur acceptation ou leur refus en fonction de la réglementation, de l'intérêt collectif et de décisions similaires prises antérieurement. En raison de son rôle-conseil auprès des élus municipaux, il collabore à la qualité de vie et au bien-être des citoyens.

Si vous aimeriez vous joindre au CCU, veuillez faire parvenir une courte lettre de présentation faisant état de vos compétences et de votre intérêt d'ici le 22 janvier. Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Stephen Nicholson au (819) 843-2388 poste 223 ou à s.nicholson@municipalite.austin.qc.ca.

Calendrier du CCU 2017

Réunion du CCU 9 h 30	Date limite de dépôt de documents	Séance du conseil 19 h (décision)
Lundi 8 janvier	31 décembre	5 février
Lundi 12 février	5 février	5 mars
Lundi 12 mars	5 mars	3 avril
Lundi 9 avril	30 mars	7 mai
Lundi 14 mai	7 mai	4 juin
Lundi 11 juin	4 juin	3 juillet
Lundi 9 juillet	2 juillet	6 août
Lundi 13 août	6 août	4 septembre
Lundi 10 septembre	31 août	1 ^{er} octobre
Mardi 9 octobre	1 ^{er} octobre	5 novembre
Lundi 12 novembre	5 novembre	3 décembre
Lundi 10 décembre	3 décembre	7 janvier 2018

Résultats des élections municipales

À 61,9 %, le taux de participation à Austin a dépassé de beaucoup le taux de participation pour l'ensemble des municipalités dont la mairesse ou le maire ont été élus au scrutin s'établissant à 44,8 %. Merci à tous les électeurs qui ont exercé leur droit de vote.

Nombre d'électeurs : 1546 Taux de participation : 61.9% Nombre de votes valides : 950 Nombre de votes rejetés : 7

Sections de vote		Équipe	Vote par anticipation			Jour du scrutin						TOTAL		%
			BVA 1	BVA 2	BVA 3	Hôtel de ville			Caserne nord					
			1 + 4	2 + 6	3 + 5	1	2	3	4	5	6			
Poste de maire			111	98	105	104	72	105	98	129	128	950		
Lisette MAILLÉ			90	72	80	81	52	73	61	82	87	678	71.37%	
Michel MORIN	Équipe des contribuables d'Austin		21	26	25	23	20	32	37	47	41	272	28.63%	
Conseiller, poste no. 1			110	97	103	103	71	104	98	125	122	933		
Victor DINGMAN			89	66	79	81	56	75	61	80	84	671	71.92%	
Luc THIBODEAU	Équipe des contribuables d'Austin		21	31	24	22	15	29	37	45	38	262	28.08%	
Conseiller, poste no. 2			110	98	104	104	70	103	96	125	125	935		
Jean-Pierre NAUD			84	74	72	74	48	63	55	84	88	642	68.66%	
Karine VISCOGLIOSI	Équipe des contribuables d'Austin		26	24	32	30	22	40	41	41	37	293	31.34%	
Conseiller, poste no. 3			110	97	103	102	72	102	95	124	122	927		
Serge BRAZEAU		Équipe des contribuables d'Austin	20	25	26	23	20	43	42	45	39	283	30.53%	
Jean-Claude DUFF			90	72	77	79	52	59	53	79	83	644	69.47%	
Conseiller, poste no. 4			110	97	104	102	71	104	95	124	122	929		
Isabelle COUTURE			88	65	78	84	55	68	57	78	80	653	70.29%	
Linda LANGLOIS	Équipe des contribuables d'Austin		22	32	26	18	16	36	38	46	42	276	29.71%	
Conseiller, poste no. 5			110	97	104	103	72	100	97	127	123	933		
Paul-Émile GUILBAULT			88	70	80	72	51	65	59	81	85	651	69.77%	
Pierre PARADIS	Équipe des contribuables d'Austin		22	27	24	31	21	35	38	46	38	282	30.23%	
Conseiller, poste no. 6			110	97	103	103	72	104	96	131	121	937		
Bernard JEANSONNE			85	65	76	79	46	66	58	95	80	650	69.37%	
Diane MONTIGNY	Équipe des contribuables d'Austin		25	32	27	24	26	38	38	36	41	287	30.63%	

Le résident et sa neige

La municipalité a mis en ligne une capsule vidéo qui montre les bonnes pratiques en ce qui concerne le déneigement des entrées de cours afin de faciliter les opérations de déneigement sur le réseau routier. Vous la trouverez sur la page d'accueil du site Web à www.municipalite.austin.qc.ca.

Votre plaque de numéro civique est endommagée?

Les employés municipaux ne font pas une tournée systématique du territoire pour vérifier l'état des plaques portant les numéros civiques. Donc, si la vôtre est endommagée, veuillez-nous en informer. C'est important : cette plaque en bordure de rue permet aux services d'urgence (et au père Noël) de vous repérer le plus rapidement possible!

Séances du conseil en 2018

Les séances ont lieu le lundi, sauf exception, et débutent à 19 h : 8 janvier • 5 février • 5 mars • mardi 3 avril (Pâques) • 7 mai • 4 juin • mardi 3 juillet (fête du Canada) • 6 août • mardi 4 septembre (fête du Travail) • 1 octobre • 5 novembre • 3 décembre.

Horaire des fêtes

Le bureau municipal fermera le 22 décembre à 16 h 30 et rouvrira le 3 janvier 2018 à 8 h 30.

Pour tout problème de voirie, appelez au 819 820-5928.

Pour les demandes de permis de brûlage à ciel ouvert (message préenregistré), appelez au 819 843-0000.

Pour toute urgence (incendies, accidents ou situations qui demandent l'intervention des premiers répondants), composez le 911.

Calendrier

8 janvier - Assemblée du conseil

8 janvier - Cueillette des sapins naturels

19 janvier - Vernissage exposition, salle communautaire, 18 h

19 janvier - Passion musique, salle communautaire, 19 h

5 février - Assemblée du conseil

16 février - Passion généalogie, salle communautaire, 19 h

21 février - Plaisirs d'hiver au parc municipal

5 mars - Assemblée du conseil

16 mars - Passion patrimoine, salle communautaire, 19 h

26 mars - Une heure pour la Terre! Éteignez vos lumières entre 20 h 30 et 21 h 30

14 avril - Card Party East Bolton, Cemetary Association, salle communautaire, 13 h

20 avril - Coquetel de reconnaissance des bénévoles, salle communautaire

11 mai - Bingo, salle communautaire, 19 h

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Journée citoyenne à la station de ski du mont Orford

La station de ski du mont Orford invite les citoyens et citoyennes de la MRC Memphrémagog à skier gratuitement! Pour skier gratuitement le dimanche 18 février prochain, présentez-vous à la billetterie avec les documents suivants : Une pièce d'identité avec photo et une preuve de résidence valide indiquant votre adresse à l'intérieur de la MRC Memphrémagog (permis de conduire, compte de taxes, bail, facture d'Hydro-Québec, etc.).

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**

Info-santé : **811**

Services de police : **819-843-3334**

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819-843-0000**

Réseau routier : **819-820-5928**

Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>



Vraie de nature et de cœur



Word from the mayor

My fellow citizens,

Today, it is with great pride that I sign my first “Word from the Mayor” of the next four years.

The strong, 71.37% majority you gave me in the last election, coupled with one of the highest participation rates in Quebec at 61.9%, clearly demonstrates that you have confidence in my leadership.

By re-electing me as your Mayor, you have also indicated that you agree with our collective vision, comprising some of the elements that contribute to our wealth: protection of the environment, an attractive place to live, and civic participation and engagement. In other words, you believe in *building a true community*.

The heated electoral campaign revealed that you remain preoccupied with the fundamental services that are part and parcel of daily municipal operations: roads, waste removal and police. In this regard, know that councillors and staff alike strive to offer you the best services at the best possible price – but always within the greater context of the increasingly stringent requirements set by higher governmental bodies.

As a result of the last election, we welcome three new members of Council: Jean-Pierre Naud, Paul-Émile Guilbault and Bernard Jeanson. With Victor Dingman, Jean-Claude Duff and Isabelle Couture, we form a great team that will work for the best interest of us all.

In closing, I would like to thank my former colleagues on Council – André G. Carrier, Robert Benoit and Jean Ranger – for their great availability, our staff for their tireless dedication, and our volunteers for their invaluable contributions. Together, we can maintain the excellent quality of life that we enjoy here in Austin.

May the New Year bring you health, serenity, prosperity, small pleasures and great joys... and may your happiness be sustainable!

Mayor

*Make the most of the Holidays!
Recapture the childlike wonder of Christmas and share
precious moments with your family.*



Fourth quarter 2016

Content

Mayor's Report..... 2-3

Highlights of the
Council sittings..... 4



The mission of the Municipality of Austin is to manage, in the best and most efficient way possible and from a sustainable development perspective, the services to ensure the security and quality of life of its citizens, promote their feeling of belonging and protect their environment, their culture and their heritage.

Mayor's Report

I am very pleased to present a general account of the Municipality of Austin's financial situation. You will find below the financial statement and auditors' report for fiscal year 2016 and the forecast for the current year, followed by the list of contracts involving an expenditure exceeding \$25 000 awarded since the last annual report and a statement of the remuneration paid to the members of council. Finally, I invite you to take a moment to read my assessment of the Municipality's current financial situation and the general outlook for next year's budget.

2016 Financial statement

Operating Fund Revenues and Expenses

Fiscal year ending December 31st 2016

REVENUES	Budget	Actual
Operating revenue	\$ 3,851,030	\$ 4,178,163
Investment revenue	\$ 0	\$ 49,868
Total revenue	\$ 3,851,030	\$ 4,228,031
EXPENSES		
Expenses	\$ 3,842,727	\$ 3,924,956
Surplus for fiscal period	\$ 8,303	\$ 303,075
Less: Investment revenue	\$ 0	- \$ 49,868
Operating surplus before reconciliation for tax purposes	\$ 8,303	\$ 253,207
Reconciliation for tax purposes	\$ 8,303	\$ 13,761
Operating surplus after reconciliation for tax purposes	\$ 0	\$ 266,968

Auditors' report

As stated in the report of the auditors, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., Chartered Accountants, the financial statements accurately present, in all important aspects, an accurate picture of the Municipality's financial situation at December 31st 2016, as well as the results of its operations for the fiscal year ended on that date, in accordance with generally recognized accounting principles for public sector accounting in Canada.

Forecast for the current fiscal year

Revenue

General property taxes.....	2,815,859
Charges for municipal services.....	\$711,137
Compensations in lieu of taxes.....	\$21,115
Transfers.....	\$143,780
Services rendered.....	\$129,277
Fees and duties.....	\$390,600
Other revenue.....	\$79,111
	\$4,290,879

Expenses

General administration.....	\$786,616
Property assessment.....	\$51,539
Contribution to the MRC (general administration).....	\$124,286
Public safety.....	\$962,594
Roads and transportation.....	\$683,968
Sanitation/environmental protection.....	\$542,244
Health and well-being.....	\$25,673
Land use planning and development.....	\$178,376
Recreation and culture.....	\$175,597
Financing charges.....	\$69,511
	\$3,600,404

Surplus (deficit) before reconciliation for tax purposes..... \$690,475

Reconciliation for tax purposes

Reimbursement of long-term debt.....	- \$393,200
Capital expenditures.....	- \$100,453
Appropriation from surplus.....	\$34,000
Working fund.....	- \$18,000
	- \$477,653
Surplus (deficit) after reconciliation for tax purposes.....	\$212,822

Contracts

Contracts involving an expenditure exceeding \$25,000 (including sales taxes)

Avizo experts-conseil.....	\$88,208.02
Preparation of plans and specifications documents, study, contract for the supervision of the North-Millington rehabilitation roadwork	
Enviro5.....	\$78,547.75
Pumping of septic tanks	
Excavation Stanley Mierzewski.....	\$444,381.08
Snow removal, spring thaw roadwork, road maintenance	
Germain Lapalme et Fils.....	\$1,823,328.42
Contract for the North-Millington rehabilitation roadwork, grading, various roadwork	
Les Entreprises Aljer.....	\$58,223.94
Environmental rehabilitation work in the Lac-des-Sittelles sector	
Me France Poulin.....	\$52,271.98
Acquisition of the property at 150 Millington Rd.	
Ressourcerie des Frontières.....	\$35,589.41
Excess tonnage (2016), 2017 service agreement for the collection of household items	
Sani-Estrie.....	\$233,246.59
Collection and transportation of household waste	
Somavrac C.C.....	\$39,723.77
Supply and application of dust control agent	

Contracts involving an expense exceeding \$2,000 entered into with a same contractor, when the sum of these contracts involves a total expense of over \$25,000

Aréo-Feu.....	\$71,054.23
Bunkers, thermal camera, portable pump, firefighting supplies	
Calhoun Super Structures.....	\$36,402.25
Structures for sheltering the sandpiles on North and Lac-Nick roads	
Excavation Richard Bouthillette.....	\$25,832.14
Work requiring a wheeled excavator (roadwork, work during the thaw period, ditch and berm cleaning)	
Monty Sylvestre.....	\$41,995.62
Legal advisors	
Perrier experts-conseils.....	\$36,821.52
Drilling of a new well	
RAPPEL.....	\$25,781.60
Water sampling and testing in 8 lakes, environmental rehabilitation in the Lac-des-Sittelles sector, various projects	

Remuneration of council members

In 2017, the mayor receives a base salary of \$32,038.29 while the base salary for the office of councillor is set at \$10,679.43. The annual expense allowance is set at \$16,019.15 for the mayor and at \$5,339.72 for each councillor.

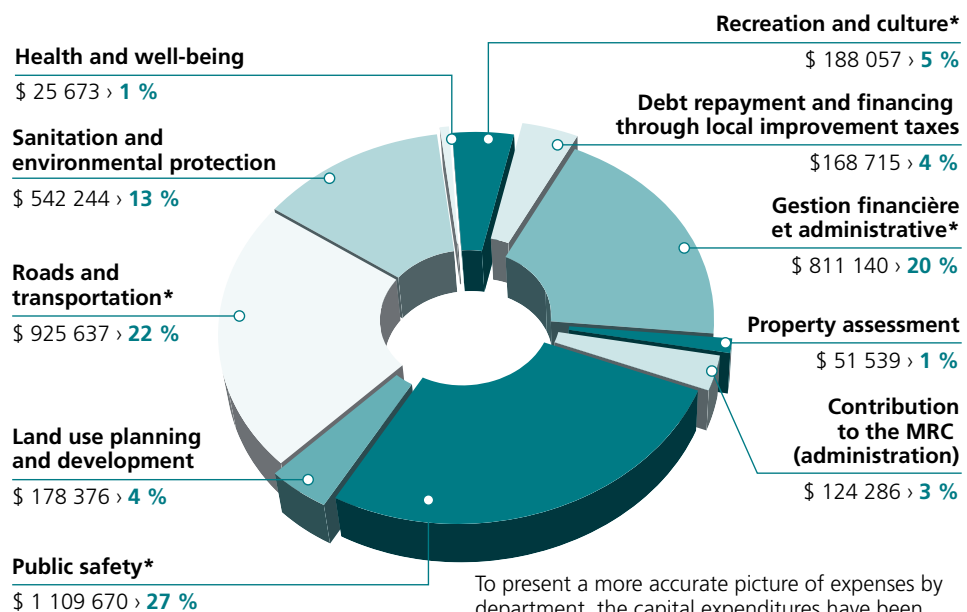
In 2017, a base salary of \$7,467.42 is paid by the Memphremagog MRC to the mayor of Austin to represent her municipality at the MRC council. This amount includes her participation on the Executive and Sustainable development committees.

A base salary of about \$1,650 is paid in 2017 by the Memphremagog Police to the Austin councillor representing the Municipality on its board of directors.

Current financial situation

Based on the financial data available at October 31st 2017, we can expect operating revenues of \$4,290,879 while expenses and allocations should total about \$4,078,057. Our current fiscal year, therefore, should produce a surplus of approximately \$212,822, due in part by higher than budgeted revenues (fees and duties [\$226,200], grants [\$30,780] and other revenues [\$38,000]) and by a tight control over expenses.

The Municipality's financial health continues to be excellent.



To present a more accurate picture of expenses by department, the capital expenditures have been allocated to their respective departments (identified by an asterisk (*)) instead of being shown separately.

General Outlook for 2018

Council is not planning any major investments in 2018.

Indeed, in terms of roadwork, Council will await the new 2019-2023 Fuel Tax and Quebec Contribution Program to continue the work undertaken on the North-Millington axis, as the Municipality will then be eligible for a new grant of approximately \$760,000. The cost of the projected work – rehabilitation and paving of North Rd. (from Hopps to Route 112) and paving of the North/Millington segment – is presently estimated at \$1,621,563. Consequently, only spot repairs will be carried out in 2018.

Our contribution to the Memphremagog Police will cost \$17,672, representing a 2.73% increase. This is due mainly to salary raises.

As for the Strategic Plan, modest expenditures will be made to implement the few remaining initiatives set out in the 2012-2017 action plan. These initiatives are described in the Account of the Strategic Action Plan that we issued last June.

Important!

If a particular aspect of the Municipality's finances or administration interests you, you may speak directly to the administrative staff: it is public information to which you have access. You can also consult the minutes of the council meetings and the by-laws (in French only), as well as other information on municipal affairs published on the Municipality's website, at www.municipalite.austin.qc.ca.

Highlights of the recent sittings of Council

The following highlights are given as general information. The complete minutes, available in French only, may be consulted on the Municipality's website or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and the Highlights, the minutes prevail.

September 2017

- Accounts paid (\$1,388,404.72) and accounts payable (\$137,605.59) were approved.
- Contracts for the 2017-18 season awarded to Paysagement L'unik, for snow removal at all municipal buildings (\$1,730), at the entrance of the ex-Butters Centre and at all dry hydrants located on Nicholas-Austin, Millington and Des Cerfs (\$1,550).
- Contracts for the 2017-18 season awarded to Martin Thibodeau, for snow removal at the North Road fire station (\$661), at the Route 112 parking lot, around the guardrails on North Road and around six dry hydrants and their valves (\$4,868.86).
- A contract for the 2017-18 season awarded to Philip Stone, for snow removal on Bishop and Dufresne roads, on Patterson road (including the turning area), and on Bryant's Landing road (including the dock and parking lot), at the cost of \$17,205.87.
- Payment of \$98,543 to Germain Lapalme et Fils for the North-Millington roadwork completed as at August 30th.
- By-law no. 17-454 was adopted to ordain environmental rehabilitation work in the Lac-des-Sittelles sector and to decree a special tax to pay for it.
- The inter-municipal agreement respecting leisure activities was renewed with École du Val-de-Grâce elementary school in Eastman at the cost of \$18 per student.
- Contract awarded to Sani-Estrie Inc. for the mechanised collection and transportation of household waste for the years 2018, 2019 and 2020 at the cost of \$711,000.75 including taxes.

October 2017

- The contract to refinance the residual balance (\$234,400) of Borrowing By-law no. 11-384 was awarded to Financière Banque Nationale. This amount is reimbursable over 5 years (2018-2022) at the annual interest rates of 2%, 2.25%, 2.50%, 2.75% and 3% respectively.

- Council confirmed the renewal option of the Director General's employment contract and modified Section 5 to defer its termination date to 2019.
- A donation of \$766 to Centraide Estrie was authorised.
- A revised budget of \$20,515 for the 2017 general election was approved.
- Council accepted Lotus Marketing's proposal for the redesign of the Municipality's website at the cost of \$11,700 plus taxes, and for hosting it at the monthly cost of \$15.
- Accounts paid (\$246,932.48) and accounts payable (\$90,137.35) were approved.
- Payment of \$27,802.38 to Germain Lapalme et Fils for roadwork completed on North and Millington roads as at September 28th.
- By-law no. 17-455 amending By-law no. 16-434 respecting conditions for the emission of building permits was adopted (amendment of "adjacent to a street" definition).
- Council thanked Austin's Cultural Committee, the Heritage Council and Austin's artists for organising Culture Saturday, as well as Mrs. Françoise Hamel-Beaudoin, Mr. Gordon Bryant Jr. and Mr. Barry Phaneuf's family for their part in helping to preserve and showcase Austin's heritage.
- Council authorised the filing of an application for a grant to cover part of the costs of an access path between the Chagnon-Shonyo parking lot and the Mont-Orford and Sentiers de l'Estrie trails.
- Authorization to issue a call for tenders for the contract to empty septic tanks in 2018-2019-2021-2022.
- Renewal of the agreement with the Ressourcerie des Frontières for the collection, transportation and reclamation of oversized household items in 2018.
- Authorization of a \$400 sponsorship of the November 25th concert to benefit Les Enfants GIOIA.

November 2017

- An adjustment recommended by Raymond Chabot Grant Thornton (HR), arising from the salary survey conducted in 2017, was accepted by Council.
- Council authorised the purchase of the 2018 tax bill forms and other stationery, at the cost of \$5,108.34.
- Accounts paid (\$192,119.27) and accounts payable (\$517,147.82) were approved.
- A donation of \$1,000 to Austin Firemen's Association was authorised to cover part of their Christmas party expenses.
- Council accepted the proposal of Construction Francis Bernier, at the cost of \$10,780 plus taxes, for the installation of the membrane structure designed to shelter the Lake Nick sand pile.
- A contribution of \$5,000 was awarded to Appalachian Corridor to partly fund a conservation project in a key sector of the Austin-Orford wildlife corridor.
- The proposal submitted by Mr. André Lauriault for the 2017-2018 maintenance of the skating rink was accepted, at the hourly rate of \$13 and up to a maximum of \$6,000.
- Award Enviro5 Inc. of the four-year contract for the emptying of the septic tanks at the cost of \$432,479.65 including taxes.

Important Telephone Numbers

Emergencies (ambulance, first responders, fire, police): **911**

Info-santé: **811**
Police Services: **819-843-3334**

Open Air Fires (permit required, at no cost): **819-843-0000**
Road Conditions: **819-820-5928**

Hospital: **819 843-2572**

Austin's newsletter is published four times a year. It is distributed by mail and may be consulted on the website. We are always happy to hear from you with comments and suggestions. To contact us:

21 Millington Road, Austin, Quebec J0B 1B0
Telephone: 819-843-2388 / Fax: 819-843-8211
Email: info@municipalite.austin.qc.ca
Website: <http://www.municipalite.austin.qc.ca>